

# UNICANCER s'insurge d'une nouvelle baisse des tarifs hospitaliers

*UNICANCER, la Fédération des Centres de lutte contre le cancer, s'alarme des conséquences sur les soins en cancérologie de la nouvelle baisse de 1,6% des tarifs annoncée par le ministère chargé de la santé.*

Cette année encore, les tarifs pour l'activité hospitalière en médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) sont en baisse, faisant peser une forte pression budgétaire sur les Centres de lutte contre le cancer (CLCC). Le ministère des Affaires sociales et de la Santé a en effet annoncé ce 8 mars par communiqué une baisse de 1,6%, combinant la baisse des tarifs de 0,9% et une mise en réserve prudentielle de 0,7%, alors même que l'inflation menace de reprendre en 2017. Les établissements de santé sont les seuls offreurs de soins à supporter le poids de ces mises en réserve qui servent à respecter l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM), poids qui augmente, année après année, renforçant la pression sur les établissements.

La baisse des tarifs est d'autant plus contraignante qu'elle vient s'ajouter à celles des précédentes années : la diminution cumulée des tarifs depuis 2012 atteint 3,7% (tarifs de l'ancien secteur à dotation globale dit « ex-DG »).

## **La radiothérapie mise en difficulté**

Les Centres de lutte contre le cancer constatent au quotidien que le financement de l'activité hospitalière n'est pas à la hauteur des besoins croissants de la population française, vieillissante, et qu'il comprime leur capacité d'innovation, nécessaire pour faire face à la première cause de mortalité en France.

En cancérologie, c'est en particulier sur la radiothérapie que pèsent les baisses tarifaires successives. À titre d'exemple, la diminution du tarif pour la radiothérapie conformationnelle avec modulation d'intensité (RCMI) était déjà de 5% en 2016 et pourrait être de 6% en 2017, et ce, avant même la prise en compte du gel prudentiel. UNICANCER s'alarme des conséquences de ces décisions tarifaires qui fragilisent l'équilibre économique des CLCC.

## **A propos d'UNICANCER**

*UNICANCER réunit l'ensemble des Centres de lutte contre le cancer (CLCC) : des établissements de santé privés à but non lucratif, exclusivement dédiés aux soins, à la recherche et à l'enseignement en cancérologie.*

*UNICANCER est l'une des fédérations hospitalières représentatives de France. Créée en 1964, elle défend l'intérêt des Centres de lutte contre le cancer et gère la convention collective de leurs salariés.*

*Au-delà de ses missions historiques de fédération hospitalière, UNICANCER a également pour objectif de faciliter le partage des compétences, des moyens et de meilleures pratiques entre les CLCC dans les domaines tels que la recherche, le médical, la stratégie hospitalière ou les achats.*

*L'ambition d'UNICANCER est de permettre aux Centres de lutte contre le cancer d'innover ensemble et toujours pour leurs patients.*

**UNICANCER en chiffres** : 20 établissements de santé, 19 000 salariés, 2,1 milliards d'euros de recettes, plus de 300 essais cliniques en cours, plus de 135 000 patients hospitalisés par an.

Pour plus d'informations : [www.unicancer.fr](http://www.unicancer.fr)

### **Contacts presse :**

Melody Enguix > Chef de projet communication > 01 71 93 63 68 > [m-enguix@unicancer.fr](mailto:m-enguix@unicancer.fr)

Agathe Lasne > Chef de projet communication > 01 71 93 67 06 > 06 18 38 96 23 > [a-lasne@unicancer.fr](mailto:a-lasne@unicancer.fr)